



Dossier behandeld door
traité par

Ref.
Bijlage(n)
Annexe(s)

Halle, le 17 septembre 2021.

CONVOCATION A LA DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2021

Le Conseil d'Administration et de Gestion National porte à votre connaissance qu'une deuxième **Assemblée Générale Statutaire Nationale**, prévue par l'article 22 des Statuts, aura lieu le **VENDREDI 29 octobre 2021 à 10h00**, dans le bâtiment RFCB, situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Nationale Extraordinaire et Statutaire digitale du 26.02.2021 (vous transmis le 08.06.2021)
2. Montant du prix de la bague 2022 à proposer au Ministre des Finances et la fixation du montant supplémentaire à payer à partir de l'achat de X bagues
3. Dates et lieux de lâchers des concours nationaux et internationaux pour la saison 2022
4. Organisation sportive pour la prochaine saison
5. Propositions d'exclusion
6. Demandes de levée d'exclusion et demandes de réhabilitation

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DE GESTION NATIONAL,
Le Président National,

Pascal BODENGIEN

